

Stérilisateur à billes Utilisation et entretien

Procédure normalisée de fonctionnement 406 (PNF-406)

Date d'entrée en vigueur : 27 novembre 2013	Révisions : 23 novembre 2016 29 janvier 2020 23 mars 2023	CBSA-13-94-08 CBSA-16-112-08.3 CBSA-20-131-09.1 CBSA-23-150-09.4
--	--	---

Matériel et équipement

Appareils/Instruments/Équipements

- Stérilisateur à billes Steri 350 (Inotech)
- Billes de verres
- Gants résistants à la chaleur
- Surface stérile
- Alcool

Documents

- Manuel d'instruction du fabricant du stérilisateur à billes
- Feuille de suivi de l'entretien de l'appareil (**ANNEXE I**)



Généralités

- Le stérilisateur à billes est un appareil qui assure une stérilisation rapide et efficace des instruments chirurgicaux. Ce système est constitué de billes de verre chauffées à 250°C dans lesquelles les instruments thermostables sont introduits et stérilisés à leur extrémité.
- Utiliser avec des instruments en métal seulement.
- Seule la partie de l'instrument immergée est considérée comme stérile.
- Toujours utiliser des billes de verre afin d'emplir le réservoir de l'appareil. Ne jamais remplacer par un autre produit ou liquide.
- Ne pas déplacer l'appareil lorsqu'il est allumé. Le risque de brûlure est élevé. Il est préférable d'attendre qu'il soit refroidi.

Méthodes et Processus

- 1- Installer l'appareil de stérilisation sur une surface stable, à un endroit où il est peu probable de l'accrocher ou de le faire tomber.
- 2- Mettre en marche l'appareil.
- 3- Attendre 30 minutes avant d'effectuer une stérilisation (c'est le temps nécessaire à la cuve pour atteindre la température adéquate de stérilisation, soit 250 °C).
- 4- Plonger délicatement la tête **propre et sèche** de l'instrument le plus profondément possible dans le puits de billes.
 - Les instruments à crémaillère (ciseaux, pinces hémostatiques, porte-aiguille, etc.) doivent être ouverts pour stériliser l'intérieur des mâchoires de l'instrument.
 - Pour un seul instrument, le temps de stérilisation est de 15 secondes.
 - Si plusieurs instruments sont stérilisés au même moment, un temps de contact d'une minute est requis.

Attention : il ne faut pas **surcharger** le stérilisateur à billes. Trop d'instruments mis au même moment dans la chambre refroidiront les billes et la stérilisation ne sera pas assurée.

- 5- Après la stérilisation, retirer l'instrument à l'aide d'un gant résistant à la chaleur, disponible dans la salle de préparation, et le déposer sur un champ stérile.
 - Un instrument trop chaud qui doit être utilisé immédiatement peut être refroidi avec de l'alcool.

Entretien

- Débrancher l'appareil avant l'entretien.
- Lorsque l'appareil est chaud, agiter périodiquement les billes de verre afin d'empêcher la croissance de micro-organismes résistants à la chaleur qui pourraient subsister dans la partie supérieure de la cuve.
- Tous les mois, vérifier que la quantité de billes se situe au niveau de la ligne recommandée (2 mm du rebord du puits) et en ajouter au besoin. Ne pas oublier de remplir la feuille de suivi d'entretien (**ANNEXE I**).
- La durée de vie des billes est limitée, selon l'utilisation de l'appareil. Il faut les changer lorsqu'il y a présence de débris ou minimalement une fois par année :
 - Débrancher le stérilisateur et s'assurer que les billes soient froides.
 - Retirer toutes les billes présentes dans la cuve. Il est nécessaire de secouer l'appareil afin de tout enlever.
 - S'il y a présence de débris, utiliser un linge propre et sec afin de les retirer.
 - Faire une petite incision à l'extrémité d'un sac de billes et verser délicatement dans l'appareil jusqu'à la quantité recommandée.
 - Inscrire la date du changement sur la feuille du suivi d'entretien de l'appareil (**ANNEXE I**).

Annexe I Feuille de suivi de l'entretien du stérilisateur à billes

Stérilisateur à billes

À faire une fois par mois

Vérification du niveau des billes. Doit être à 2 mm du rebord.

MOIS	DATE	Commentaires	INT
JANVIER			
FÉVRIER			
MARS			
AVRIL			
MAI			
JUIN			
JUILLET			
AOÛT			
SEPTEMBRE			
OCTOBRE			
NOVEMBRE			
DÉCEMBRE			

À faire une fois par an

Changement complet des billes

MOIS	DATE	Commentaires	INT
JANVIER			

Révisée par :

Adjointe au doyen, responsable de l'animalerie :
Mme Fanny Longpré
Technicienne en santé animale :
Mme Christel Perron

Historique des mises à jour :

Version 4	23 mars 2023	Aucun changement.
Version 3	29 janvier 2020	Ajout d'items à la section matériel et équipements, ajout de quelques précisions de sécurité, ajout d'une section «Entretien».